

Réduction des dépenses de compensation

50% de l'objectif 2015 atteint en deux mois



Le gouvernement prévoit que les dépenses de compensation diminueront à 23 milliards cette année, contre 33 milliards en 2014, sous l'effet notamment de la décompensation des produits pétroliers.

À fin février, le gouvernement a déjà économisé 4,8 milliards de DH, atteignant ainsi près de 50% de son objectif de réduction des dépenses de subvention de la Caisse de compensation en 2015, fixé à 10 milliards de DH.

A fin février, le gouvernement a déjà économisé 4,8 milliards de DH sur les charges de compensation. Ainsi, en deux mois uniquement, il a atteint près de 50% de son objectif de réduction des dépenses de subvention de la Caisse de compensation en 2015. Les derniers chiffres fraîchement publiés par la Direction du Trésor et des finances extérieures le confirment. Ils sont plus détaillés que ceux annoncés par la Caisse de compensation. Cette dernière, rappelons-le, avait uniquement publié la charge de compensation pour les deux premiers de l'année 2015 et son évolution par rapport à 2014 à périmètre égal, c'est-à-dire sans prendre en considération les produits pétroliers (le supercarburant, le Fuel N°2, le Fuel ONEE et le gasoil 50 ppm) totalement décompensés.

En effet, le gouvernement prévoit que les dépenses de subvention de la Caisse de compensation diminueront de 10 milliards de DH cette année passant à 23 milliards, contre 33 milliards en 2014. Et déjà à fin février 2015, ces dépenses ont baissé à 2,358 milliards de DH, contre 7,163 mil-

liards un an plus tôt, soit une chute remarquable de 67,1%. Ces 4,8 milliards de DH économisés ont eu un impact positif sur les finances publiques, permettant essentiellement une amélioration du déficit budgétaire de 5,7 milliards de DH. En effet, sur les deux premiers mois de l'année 2015, la situation des charges et ressources du Trésor fait ressortir un déficit budgétaire de 13,2 milliards de DH contre 19 milliards à fin février 2014, soit une amélioration de 30,4%. Ceci grâce notamment à la baisse des dépenses totales (-6,1 milliards de DH ou -11,7%), alors que les recettes ordinaires ont affiché un recul de 2,3% à 28,87 milliards de DH. Rappelons que les dépenses totales sont constituées de dépenses ordinaires (personnel, intérêt de la dette et charges de compensation notamment) et des dépenses d'investissement.

Concernant les dépenses ordinaires, elles ont affiché un recul de 5,9 milliards de DH (-14,8%) à 33,8 MMDH. Outre la baisse des charges de compensation, cette évolution provient dans une moindre mesure du recul des dépenses de fonctionnement (-692 millions de DH ou -2,4%) et des intérêts de la dette (-370 millions de DH ou -10,1%). S'agissant des dépenses d'investissement (d'équipement), les émissions se sont chiffrées à 12,3 milliards de DH, en baisse de 248 millions de DH ou 2% par rapport à fin février 2014. ■

Moncef Ben Hayoun

Les 4,8 milliards de DH économisés ont permis une réduction du déficit budgétaire de 5,7 milliards de DH à fin février.